



Reçu une demande d'injonction

Par **Lindo**, le **16/06/2015** à **20:37**

Bonjour, je me suis inscrit a une école privée comptalia pour dcg après presque 6mois je me suis inscrit pour passer mes examens surprise l'académie de Versailles ma notifier que j'ai pas le diplôme baccalauréat pour accéder à des études supérieur alors que comptalia a accepte mon dossier. J'ai une attestation de l'école infocop de technicien comptable niveau v et aussi sur leur site comptalia il notifie que le diplôme du dcg est accessible sans baccalauréat

Et maintenant je viens de recevoir une ordonnance d'injonction a été déposer à la direction de la juridiction de gonesse
Merci de m'aide